

TRAMWAY

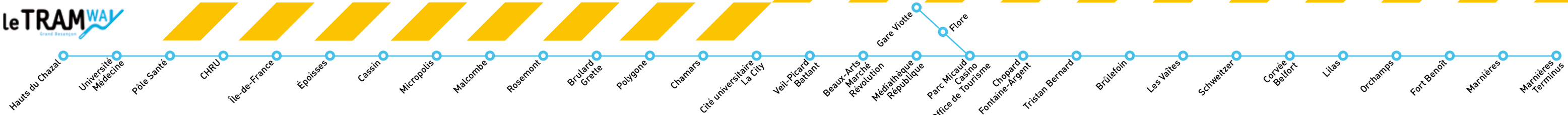
Grand Besançon

suivez le guide 3



Grand
Besançon





SOMMAIRE

- 4, 5 D'un chantier à l'autre
- 6, 7 Plan
- 8 Marchés attribués, emplois générés
- 9 Carnot, Schweitzer, Fontaine-Argent
- 10 Diderot en attendant Gaulard
Parking relais Fort-Benoît
- 11 Infos Ginko
- 12 CIAT : une procédure amiable
Le Tram et la viabilité hivernale
Brèves et n° utiles



La maquette en vedette

Décidément la maquette grandeur nature de la demi-rame du futur Tramway n'en finit pas d'intéresser et de séduire les Grand Bisontins et les gens de l'extérieur.

La preuve : lors des deux week-ends avec ouverture exceptionnelle le dimanche (10-11 et 17-18 décembre), 2 100 personnes au total ont franchi les portes de la Maison du Tram (24, rue de la République) et plus de 1500 ont enchaîné par la visite guidée de la maquette installée au carrefour de la rue de la République et de l'avenue Gaulard.

Là, elles ont pu apprécier la livrée bleue turquoise de la rame, s'installer au poste de pilotage et tester le confort des sièges dont l'imprimé évoque le passé horloger de la capitale comtoise.

Les grandes dates du projet

30 juin 2010 : approbation du projet à 228 M€ (valeur 2008) à + ou - 5 %

Fin 2010 - début 2011 : enquête publique

Printemps 2011 : choix de la couleur du Tram par les habitants du Grand Besançon

Juin 2011 : déclaration d'utilité publique

Fin 2011 - fin 2013 : reconnaissances archéologiques, déviements de réseaux et construction de la voie, construction du Pont Battant

Juin 2013 : livraison de la 1^{ère} rame au centre de maintenance

2014 : essais et marche à blanc

Juin 2015 : mise en service commerciale du Tramway



L'année des grands travaux

L'année 2012 sera l'année où le chantier du Tramway va battre son plein sur les 14,5 km de tracé. C'est ainsi que la première ligne de Tramway du Grand Besançon pourra être mise en service au 1^{er} semestre 2015.

et trouver des solutions aux perturbations inhérentes à un projet de cette ampleur.

C'est pourquoi, il nous est apparu nécessaire de partager régulièrement avec vous ce grand projet, de le donner à voir et à comprendre dans toute sa richesse. Car loin d'être seulement un mode de déplacement, le Tram est l'outil majeur de la cohérence de notre développement et de l'attractivité de notre agglomération.

Ce 3^e dossier spécial a précisément pour vocation de vous présenter dans le détail, l'état d'avancement des chantiers de déviements, les techniques, les initiatives et les acteurs qui accompagnent la réalisation du Tram, mais aussi les métamorphoses urbaines qu'il prépare dans le Grand Besançon.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et une excellente année 2012.

Jean Louis Pournet

LA QUESTION DU MOIS

Pourquoi certaines tranchées restent ouvertes plusieurs jours sans intervention extérieure ?



Gaz réseau Distribution France (GrDF) a engagé dans le cadre du projet Tramway des travaux de dévoiement et de renouvellement de canalisations gaz naturel. Ces travaux peuvent devenir particulièrement complexes quand, comme dans la rue Victor-Grignard, le réseau est en acier et à fort transit. L'occasion pour Maurice Mennereau, directeur GrDF Franche-Comté, de présenter les mesures spécifiques relatives à la planification et à la préparation du chantier ainsi que l'ensemble des contrôles réalisés : tests d'étanchéité air et hydraulique, radio

des soudures, essai électrique pour la protection cathodique des ouvrages. Ces dispositions qui assurent la sécurité ultérieure d'exploitation de l'ouvrage, impliquent de laisser des tranchées ouvertes pendant une partie du chantier car ces différentes épreuves, qui peuvent durer plusieurs jours pendant lesquels le réseau est maintenu en pression d'air par exemple, doivent impérativement être réalisées en fouille ouverte avant le remblaiement, de façon à pouvoir contrôler à l'issue de la période, la parfaite tenue de l'ouvrage à la mise en test.



Le choix que nous avons fait de conduire un chantier multiple mais le plus court possible vise avant tout à limiter la durée des gênes que cela va engendrer.

Début février, commencera dans certains quartiers la construction de la plateforme du Tramway. Cette phase, plus lisible mais plus

contraignante que les travaux de déviements de réseaux, sera menée là aussi de façon à être la plus rapide possible, c'est-à-dire sur une durée comprise entre 18 et 24 mois.

Ces travaux sont indissociables d'une présence forte de nos équipes sur le terrain pour vous accompagner, vous informer, vous renseigner



LE NOUVEAU VISAGE DE LA RUE RENÉ-CHAR. ▲

René-Char : calendrier respecté pour la livraison un mois avant les fêtes de la nouvelle artère avec, au centre, une voie de bus en site propre. Réalisés dans le cadre d'un PAE (Programme d'aménagement d'ensemble), les travaux visaient à fluidifier une circulation estimée à près de 25 000 véhicules/jour les week-ends les plus chargés. Elargie (22 m de moyenne), dotée d'un nouveau giratoire au croisement avec la rue Joachim-du-Bellay, débarrassée de ses tourne à gauche, la rue présente aujourd'hui son visage définitif après le réglage des ultimes détails (petits enrobés, terre végétale...). Au total, éclairage et feux tricolores compris, le chantier aura coûté 1,4 M€ TTC dont 80 % à la charge des enseignes ayant déposé un permis de construire et 20 % pour la Ville de Besançon.

CHRU : après l'achèvement des travaux (création d'un giratoire, arasement d'une butte, déviations de réseaux...) devant l'entrée du centre hospitalier, l'activité se déplace en janvier-février à l'intérieur du CHRU avec, en particulier, la construction d'un mail de 200 m de long et 22 m de large, reliant le nouvel accueil au parking visiteurs. Théâtre au printemps d'un chantier lié au futur passage du Tramway, cette allée permettra l'accès des véhicules et des piétons (cheminement et flux) dans la version définitive du plan de réaménagement de l'entrée. Une fois les travaux préparatoires à l'arrivée du Tram réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Grand Besançon, soit vers la fin 2012 - début 2013, la Ville de Besançon reprendra la main pour les finitions (revêtements définitifs, jardinières, plantations, mobiliers...).

Edgar-Faure : destiné à offrir davantage de visibilité et de sécurité aux automobilistes, la reconfiguration du carrefour rue Battant - avenue Edgar-Faure vient de se terminer. Pour aligner le haut de la rue Battant dans l'axe de la rue des Glacis, une dizaine de mètres de parking ont dû être sacrifiés. Janvier marquera l'ouverture de deux nouveaux chantiers : le premier verra le lancement des travaux de construction (terrassement, fondation) du mur de soutènement long de 85 m et d'une hauteur comprise entre 1,50 m et 5,25 m, devant servir de support à la 5^e voie entre la rue Battant et l'avenue Foch ; le second, jusqu'au printemps, portera sur l'élargissement de l'avenue entre les rues Richebourg et Battant.

D'un chantier à l'autre

Place de la Révolution : lancés le 24 octobre, les travaux de dévoiement ont avancé au rythme des fouilles archéologiques prescrites par l'Etat. Afin de générer le minimum de gêne pour les riverains et les usagers, une seule entreprise a été chargée des deux chantiers (fouilles et dévoiement de réseaux) qui se sont succédé à chaque fois dans la même tranchée. Courant janvier, la place retrouvera une tranquillité temporaire avant que les travaux de plateformage ne commencent. Parallèlement au début janvier, l'activité se déplacera à la sortie du pont Battant jusqu'au carrefour rue des Boucheries - Grande-Rue. Au programme : importantes fouilles archéologiques d'un côté, dévoiement de réseaux et construction d'une chambre pour l'eau potable de l'autre. Dans le même temps, un deuxième front sera ouvert entre le Temple et le pont Denfert-Rochereau. Là aussi, chantier de dévoiement de réseaux et fouilles feront excavation commune.

PLACE DE LA RÉVOLUTION, LES TRAVAUX ONT FAIT BON MÉNAGE AVEC LE MARCHÉ DE NOËL ET LA GRANDE RUE. ▼



Pont-de-Gaulle : alors que les études d'exécution se poursuivent, le pont, en décembre, a été l'objet de multiples interventions : enlèvement du trottoir côté Canot, déviation d'une ligne haute tension, des lignes France Telecom et éclairage public, rabotage de la chaussée sur les 2/3 du tablier afin de mettre à nu la dalle supérieure de l'ouvrage avant de la refaire et d'en assurer l'étanchéité. Etalées sur décembre et janvier, sont également programmées les premières réparations à l'intérieur de la structure (carottages, piquages béton, scellement acier...), ainsi que la construction d'une longrine (poutre en béton) de 170 m de long, 30 cm de largeur et 8 cm de hauteur, tout le long du trottoir disparu. Une fois réalisée, cette longrine permettra la pose de garde-corps et de candélabres. Si les intempéries ne viennent pas bousculer le calendrier, les travaux portant sur la partie extérieure du pont devraient être terminés fin avril, et ceux à l'intérieur se prolonger un peu jusqu'au passage de relais avec l'Agglo, maître d'ouvrage du chantier de plateformage.



▲ CÔTÉ AMONT, LE TROTTOIR A DISPARU.

Chamars : avant de procéder aux inévitables déviations de réseaux dont certains nécessiteront plusieurs traversées de chaussée, l'heure est à la phase d'études d'exécution en intégrant les prescriptions archéologiques.

Piémont : calendrier parfaitement respecté pour ce chantier étalé sur cinq mois qui a connu une intense activité en juillet-août. Il a fallu d'abord poser un collecteur d'assainissement de 60 m de long et de 1,40 m de diamètre sous le pont de la rue de Dole, puis construire deux chambres de raccordement de chaque côté pour le relier à l'existant et en faciliter l'accès. De même, de nouvelles canalisations destinées à accueillir le gaz, l'eau, la fibre optique et France Telecom se sont substituées aux anciennes sur une centaine de mètres.



▲ TOUTE LA COMPLEXITÉ DU CHANTIER DU QUAI VEIL-PICARD RÉSUMÉE EN UNE SEULE PHOTO.

Quai Veil-Picard : première ouverte, la partie comprise entre la place Jouffroy-d'Abbans et la rue Marulaz a été le théâtre de la construction de réseaux, de la pose d'un enrobé maigre sur les trottoirs et du retour temporaire de la circulation des riverains. Fin février - début mars, en effet, viendra le temps du chantier de renforcement du quai via la pose de pieux de confortement. Aux mêmes dates ou presque (fin mars), la section rue Marulaz - rue du Port-Citeaux puis celle entre la rue du Port-Citeaux et le pont Canot auront enregistré les ultimes reprises de réseaux et branchements privatifs.

Cras : un temps fermée complètement à la circulation - tout comme la rue Nicolas-Nicole provisoirement rouverte à la circulation et limitée à 30 km/h -, la rue des Cras va connaître la mise en place d'un alternat qui se déplacera en fonction de la progression du chantier. En parallèle, les rues des Lilas et Chopin seront l'objet de coupures temporaires. Si le calendrier continue à être respecté, la fin des travaux de dévoiement de réseaux est programmée fin avril.

Tristan-Bernard : compliqué de façon prévisible par l'étroitesse de la chaussée et le manque d'espace entre le collecteur d'assainissement en place et la future plateforme du Tram, le chantier de déviations de réseaux s'étalera jusqu'à la fin 2012. Pour l'heure, avant de passer à droite, les travaux occupent le côté gauche de la rue qui ne comporte plus qu'une seule voie montante.

Tramway : comment se déplacer pendant les travaux



Bus vers...
 2 Boulevard/Orchamps
 4 Centre-ville
 34 Centre-ville

Bus vers...
 2 Boulevard/Campus
 22 Boulevard/Campus
 5 Centre-ville/Pôle Santé
 10 Centre-ville/Pôle Santé

Bus vers...
 5 Centre-ville
 10 Centre-ville
 58 Micropolis

Bus vers...
 27 Centre-ville

Bus vers...
 32 Centre-ville

Bus vers...
 31 Centre-ville

Stationnement

P+R Parkings relais gratuits

- **Micropolis**
 220 places existantes
 150 places en projet
 200 places possibles en contrebas du Palais des Congrès

- **Temis**
 180 places existantes
 195 places à proximité

- **Casamène (nouveau)**
 200 places depuis septembre 2011 et prolongement de la ligne de bus 31.

- **Fort-Benoît (nouveau)**
 60 places disponibles dès janvier 2012, extensibles à 120 places

- **Route de Franois (nouveau)**
 200 places depuis septembre 2011 à proximité du futur centre de maintenance du tramway

P Nouveaux parkings en centre-ville

- **Rodia**
 250 places existantes étendues à 400 places depuis septembre 2011

- **Rivotte (payant)**
 90 places en enclos début 2012

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
 Sites : www.ginkobus.com
www.letram-grandbesancon.fr

N° Vert Info'Tram : 0800 71 24 25

Pour un accès direct à l'info travaux, flashez ce code sur votre mobile



500 m

Travaux
 Depuis octobre 2011

- Travaux connexes au Tramway
- Travaux réseaux

Tracé de la ligne de Tramway du Grand Besançon Travaux 2012 - 2013



Marchés attribués, emplois générés

En l'espace d'un petit mois, la Communauté d'agglomération a attribué deux importants marchés de construction de l'infrastructure du Tramway. Portant sur 50 % de la voie, soit 7 km et 13 stations, le premier marché, d'un montant de 43 M€, a été enlevé en novembre par le groupement d'entreprises STD, Sacer, Roger-Martin, Colas rail et Alstom, avec les sous-traitants ISS espaces verts, Locatelli et Sobeca. Les travaux commenceront en février de la route de Franois en direction de Planoise et de la Malcombe en direction de Chamars. Début décembre, un deuxième marché qui concerne également 7 km de voie mais avec 18 stations, a été remporté pour un total de 53 M€ par le groupement d'entreprises Eurovia (mandataire), Bonnefoy, Eurovia Travaux ferroviaires (ETF), Campenon Bernard, Coteb Codiel, avec les sous-traitants Vermot, Verazzi, Sols Confluence et la SA Haefeli Canard. Les premiers « coups de pioche » seront donnés courant mai de la place de la Révolution en direction de la gare Viotte, et de Fort-Benoît en direction de Fontaine-Argent. En suspens jusqu'à la mi-décembre, la construction du pont Battant ainsi que la

réfection du quai Veil-Picard agrémenté d'un encorbellement, soit un marché de 11 M€, ont été adjudgées à Bouygues. Enfin, les marchés concernant les lignes aériennes de contact (3,5 M€), la signalisation ferroviaire (2,8 M€) et les carrefours à feux (2,8 M€), ont été attribués respectivement aux entreprises Colas rail, Vossloh et Cegelec-Spie.

Satisfait, on le serait à moins, d'avoir mené à bien la toujours très encadrée phase des appels d'offres, le Grand Besançon peut également se féliciter d'avoir fait le maximum pour apporter de l'activité au bassin local d'emploi. « *Exceptionnel par son ampleur, le chantier du Tramway se doit d'être également un chantier exemplaire sur le volet de l'emploi* » a affirmé Jean-Louis Fousseret avec force lors de la signature de la « Charte Emploi Tramway ». Entouré à la Maison du Tram par l'ensemble des partenaires publics oeuvrant en faveur de la qualité de l'emploi, de la formation et de l'insertion, le maire-président a rappelé que le chantier du Tram « *générera environ 250 emplois directs en moyenne chaque année* ».



AUTOUR DE JEAN-LOUIS FOUSSERET À LA MAISON DU TRAM, LES SIGNATAIRES SOURIANES DE LA « CHARTRE EMPLOI TRAMWAY » DONT PLUSIEURS VICE-PRÉSIDENTS DE L'AGGLO, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, LE REPRÉSENTANT DU CONSEIL RÉGIONAL, LA REPRÉSENTANTE DE LA VILLE, LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS, LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT, LES REPRÉSENTANTS DE PÔLE EMPLOI ET DES STRUCTURES D'INSERTION.



Au tour de Carnot, Schweitzer et Fontaine-Argent

BEAUCOUP DE MONDE LUNDI 12 DÉCEMBRE AU FOYER DE LA CASSOTTE POUR LA RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LES CHANTIERS CARNOT ET SCHWEITZER.

A la fin du mois, le vaste chantier Carnot sera ouvert. Divisé en 6 zones, il s'étendra de la partie basse de l'avenue Carnot à l'avenue Foch en passant par la place Flore. Au menu général : déviements de réseaux (ERDF, GRDF, Numéricable, France Telecom, éclairage public, eau potable...), pose d'un collecteur d'assainissement jusqu'à 4 m de profondeur et, pour partie du tracé, fouilles archéologiques visant notamment à préciser les contours d'une nécropole romaine. Sur les tronçons concernés, les recherches menées par le SMAP (Service municipal d'archéologie préventive de la Ville de Besançon) précéderont les opérations de dévoiement qui investiront directement à la suite les différentes tranchées. Un gain de temps pour le chantier global prévu pour s'étaler sur toute l'année 2012 sauf intempéries à répétition, bien sûr. Au niveau du phasage prévisionnel, la partie basse de l'avenue Carnot et la zone place Flore - rue de Belfort ouvriront le bal des travaux normalement le lundi 23 janvier. Suivront dans l'ordre l'avenue Foch début mars, la partie de l'avenue Carnot comprise entre la rue Krug et la place Flore en avril, la rue de Belfort à la mi-mai et, pour finir, la place Flore en juillet.

C'est un chantier sans fouilles archéologiques qui attend les entreprises sur le secteur rue Schweitzer, chemin du Vernois, rue de Charigney, rue de la Corvée et carrefour rue de Belfort - rue Schweitzer. Conséquence de délais restreints, les travaux débiteront

à la fin du mois simultanément chemin du Vernois et rue Schweitzer. L'ensemble des concessionnaires est concerné par ce chantier d'une durée estimée de 7 à 8 mois qui laissera ensuite la place aux premières opérations de plateformage. Bien évidemment, durant les travaux, les accès riverains, livraisons et secours seront maintenus tout comme le cheminement des piétons à l'intérieur de la zone.

En plus des déviements classiques de réseaux, l'avenue Fontaine-Argent accueillera la pose sur 800 m environ, jusqu'à l'avenue Droz, d'un collecteur d'assainissement de 1,60 m de diamètre, agrémenté de plusieurs chambres souterraines d'accès. Résultat : durant tout le chantier, l'avenue sera fermée à la circulation de transit ainsi qu'aux liaisons bus. Les accès riverains, eux, seront préservés au maximum même si à certains endroits la situation s'annonce très compliquée. Tout comme pour la rue Tristan-Bernard, l'opération Fontaine-Argent comprend la réalisation de chambres mutualisées pour les réseaux secs (France Telecom, ERDF, Numéricable) avec création de faisceau de gaines entre chaque ouvrage. La zone de chantier démarre au niveau de la place de la Première Armée-Française pour se terminer place des Déportés. Les concessionnaires se sont organisés pour ne pas avoir à traverser l'avenue Droz même si la circulation sera momentanément perturbée sur cet axe. L'entrée en action des pelleteuses est prévue en mars pour laisser la chaussée libre aux travaux de plateformage au printemps 2014.



Diderot en attendant Gaulard

Fin janvier, sauf intempéries persistantes, la circulation sur le boulevard Diderot se fera dans les deux sens. Il restera sans doute quelques travaux de finition à réaliser (plantations, trottoirs...) mais le calendrier prévisionnel du chantier avec livraison finale programmée en mars aura été parfaitement respecté. Dans un premier temps, sens descendant, les automobilistes, arrivés place Payot, devront tourner à droite et emprunter l'avenue Droz. Courant mars, une fois le carrefour à feux de l'avenue Gaulard modifié tout en conservant son emprise actuelle, il leur sera alors possible de prendre la direction Rivotte

(Morre, Pontarlier) depuis le boulevard Diderot en tournant à gauche, en franchissant le nouveau rond-point à la jonction avec l'avenue de Chardonnet et en empruntant le pont de Bregille alors à double sens. Autre modification d'importance liée à l'aménagement du carrefour avenue Gaulard - rue Sarrail - pont de Bregille, les bus urbains et les cars périurbains (Pontarlier - Besançon), pourront selon leur provenance tourner à droite à la sortie du pont de Bregille ou traverser le carrefour pour continuer sur l'avenue Gaulard et sa nouvelle voie de transports en commun à contresens.



Et de 5 avec Fort-Benoît !

Après Micropolis (220 places existantes), Temis (180), Casamène (200) et la route de François (200), un cinquième parking relais gratuit va être mis en service début 2012 à Fort-Benoît. Provisoire dans un premier temps, il offrira une soixantaine de places

sur un terrain propriété de la Ville depuis 2008. À échéance de mise en service du Tramway, ce P+R sera agrandi après d'indispensables travaux afin d'accueillir 130 véhicules. Aménagé sur des terrains rachetés à SOFILO (société en charge des

biens immobiliers de ERDF et GrDF), il sera accessible depuis le chemin du Fort-Benoît et se trouvera en lien direct avec la future station du Tram. Desservi par la ligne de bus 1, il permettra de rejoindre le centre-ville en faisant des économies de carburant et en évitant contraventions éventuelles et stress inutile. Le tout en gagnant certainement du temps...

GINKO : l'info en continu

Les travaux qui vont se dérouler dans le secteur Carnot/Flore vont entraîner une modification de l'itinéraire des lignes **1, 4, 5, 6, 8, 10, 34, A, B, D** et du **Diabolo 2**

Depuis le centre-ville vers l'Est de Besançon, le trajet des lignes **1, 4, 5, 6, 8, A, B** et du **Diabolo 2** est modifié et ces lignes ne desserviront plus les stations **Office de Tourisme** et **République**. Les clients sont invités à prendre ces lignes aux stations **Courbet, Denfert-Rochereau** ou **Flore**.

Dans l'autre sens, l'itinéraire de ces lignes n'est pas modifié.

En complément, les lignes **10** et **Diabolo 2** emprunteront dans les deux sens le pont Denfert-Rochereau et l'avenue Foch et ne desserviront plus les stations **Office de Tourisme, Flore, Liberté, Carnot, Delavelle** et **République**.

En revanche, ces deux lignes desserviront désormais les stations **Cusénier** et **Courbet**.

La ligne **34** ne desservira plus la station **Carnot** vers le centre-ville. Les clients sont invités à prendre la ligne à la station **Flore**.

Les lignes **7, 24, 27** et **C** conservent leur itinéraire actuel.



CIAT : une procédure amiable

Afin de limiter au maximum les recours en contentieux devant le Tribunal administratif, le Grand Besançon a mis en place une Commission d'indemnisation amiable du Tramway (CIAT). Les commerçants, les artisans, les membres des professions libérales exerçant sur le tracé de la ligne, et qui estiment subir une diminution notable de leurs activités liées directement aux travaux, peuvent déposer sous certaines conditions un dossier de demande d'indemnisation auprès de cette instance, présidée par des magistrats indépendants. Une fois les demandes jugées recevables, la CIAT détermine, avec le concours d'un expert-comptable indépendant, la réalité du préjudice et, en fonction, propose un montant d'indemnisation. Une fois avisé par courrier, le demandeur a le choix entre refuser l'offre et, éventuellement, saisir le Tribunal administratif, ou donner son accord synonyme de versement de l'indemnisation.

D'autres formes d'accompagnement sont également disponibles pour les professionnels. Ainsi les médiateurs de travaux ou de commerce sont chargés de régler les petits soucis liés aux travaux et répondre aux questions relatives à l'activité professionnelle ou aux locaux. De même la Maison du Tram est là pour fournir toute information utile sur le projet. Sans oublier le fléchage des commerces grâce à des panneaux spécifiques aux messages simples et lisibles, ou encore le recours au FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) qui a pour mission d'aider à valoriser ou dynamiser les commerces par le biais d'animations collectives.

Pour en savoir plus :

www.lettram-grandbesancon.fr (rubrique Espaces commerçants).

Maison du Tram – 24 rue de la République. N° vert : 0 800 71 24 25.

FISAC : Patrick Bouzat au 03 81 61 52 09 ou patrick.bouzat@besancon.fr

Le Tram et la viabilité hivernale

Bien avant les premières chutes de neige, la Direction de la Voirie de la Ville de Besançon s'est penchée sur les futures difficultés liées spécifiquement à l'avancée des travaux de construction du Tramway. Afin de se donner toutes les chances de dégager les chaussées pour 7 h du matin, les départs des tournées ont été avancés de 4 h 30 à 4 h. Par ailleurs, deux équipes mobiles de 4 personnes pourront intervenir dans les rues en chantier, soit avec de petits engins, soit à la main. « *De quoi éviter la double peine des travaux et de la neige pour les riverains et les usagers* », précise Daniel Mourot, directeur de la Voirie. Obligés de remiser les GPS (qui ne tiennent pas compte des travaux) pour travailler « à l'ancienne » avec des plans, les personnels municipaux ont anticipé la progression et l'ouverture des divers chantiers pour arrêter de nouveaux circuits de déneigement.

VÉLOCITÉ

En raison des différents chantiers du Tram, plusieurs stations vont être déplacées dans les mois à venir. Après la station Beaux-Arts déjà réimplantée à l'angle des rues Courbet et Proudhon, la station Flore va rejoindre courant janvier le début de la rue de la Cassotte. Quant à la station Madeleine, elle émigrera un peu plus tard à un emplacement encore à déterminer.



APPLICATION

Depuis peu, l'application « Tramway du Grand Besançon » est disponible gratuitement pour les smartphones Iphone ou Android. Grâce à elle, entre dévoiements de réseaux et chantiers de construction des voies, vous pourrez suivre en continu l'actualité des travaux et programmer ainsi vos déplacements en fonction des difficultés annoncées. Plusieurs onglets (carte, infos travaux, parking relais, galerie photos et vidéos, infos utiles comme le téléphone des médiateurs de travaux et de commerce) permettent de tout savoir en temps réel.

Pour télécharger gratuitement l'application : tapez « le tram » dans le moteur de recherche de votre plateforme de téléchargement d'applications.

MÉDIATEURS

Cinq médiateurs ont pour mission de répondre aux diverses questions, de trouver les solutions aux problèmes de stationnement ou de déplacement, et d'être les interlocuteurs privilégiés des habitants, commerçants et visiteurs.

Médiateurs de commerces :

- Myriam Gasperment
06 86 51 42 57 - myriam.gasperment@besancon.fr
- Arnaud Favier
06 25 93 35 28 - arnaud.favier@besancon.fr

Médiateurs de travaux :

- Didier Piquard
06 72 47 74 88 - didier.piquard@besancon.fr
- José Moreira
06 76 69 82 21 - jose.moreira@besancon.fr
- Laurent Willemin
06 84 77 53 74 - laurent.willemin@besancon.fr

www.lettram-grandbesancon.fr contact@lettram-grandbesancon.fr

N° Vert 0 800 71 24 25
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

